



Assemblée générale annuelle

Le mercredi, 9 avril 2025 à 19 h

Centre de glaces Intact Assurances,
999, avenue de Robebelle, salle 121 (2^e étage)

18 h	Accueil avec grignotines et boissons
18 h 30	Conférence « Des aménagements pour la sécurité des déplacements actifs » par Pierre-Yves Chopin, conseiller - Mobilité et aménagement à l'organisme Vivre en Ville

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle 19 h 00
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
 3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 avril 2024 19 h 05
 4. Élections 19 h 10
 - Nomination d'une présidente d'élections
 - Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidature et validation des bulletins
 - Scrutin (si requis)
 5. Rapport annuel et états financiers 2024 19 h 30
 - Présentation du rapport annuel 2024 et des états financiers 2024
 - Questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
 6. Période d'information par les membres du conseil municipal 19 h 55
- Fin du scrutin et annonce des résultats, s'il y a lieu —*
7. Période de questions et commentaires du public 20 h 10
 8. Divers 20 h 25
 9. Levée de l'assemblée 20 h 30

Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin après le point 6. Toutefois, la présidente d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin.

Le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis

Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.

Renseignements : Éloïse Gaudreau, Service des relations citoyennes et des communications

418 641-6411 poste 3086 ou eloise.gaudreau@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : <https://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>